



Avis de Soutenance

Madame Liana PRIGOANA

Sciences Politiques – E2DSP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

La mise en œuvre des fonds structurels à l'épreuve de la diversité des structures et cultures administratives. Une comparaison France-Roumanie

dirigés par Monsieur Jean-Michel EYMÉRI-DOUZANS
Cotutelle avec l'université "Université de Bucarest" (ROUMANIE)

Soutenance prévue le **Mardi 6 novembre 2018**

Lieu : Faculté de science politique, Calea Plevnei, nr.59, Bucarest, 010223, Roumanie
salle P5

Composition du jury proposé

M. Jean-Michel EYMÉRI-DOUZANS	Université Toulouse 1 Capitole	CoDirecteur de thèse
Mme Georgeta GHEBREA	Université de Bucarest	CoDirecteur de thèse
Mme Valérie LOZAC'H	Université de Strasbourg	Rapporteur
Mme Diana-Camélia IANCU	École nationale des études politiques et administratives	Rapporteur
M. Julien WEISBEIN	Université Toulouse I Capitole	Examineur
Mme Ionela IANCU	Université de Bucarest	Examineur

Mots-clés : fonds structurels, administration, fonction publique, France, Roumanie,

Résumé :

Cette thèse s'appuie sur l'idée que les fonds structurels arrivent à reconfigurer les institutions qui portent sur la mise en œuvre de ces fonds au sein des deux États et des deux régions depuis 2007 à nos jours. Il s'agit, d'abord, de corréler les règlements européens et les documents de programmation de chaque étude de cas avec les acteurs désignés par les deux États membres pour occuper les « rôles » de l'UE. L'enquête empirique consiste à rencontrer des interlocuteurs qui sont soit des gestionnaires dans de différents niveaux de l'action publique, soit des consultants ou des porteurs à projet. La thèse apporte trois résultats principales : tout d'abord, il s'agit du fait qu'autour des obligations des règlements européens, chaque État membres a des manières différentes de la mise en œuvre des fonds structurels et il s'agit des définitions de leurs procédures en fonction de chaque culture administrative. Ensuite, les régions représentent un niveau nécessaire pour le processus de la mise en œuvre des fonds structurels. Finalement, les configurations d'acteurs représentent un enjeu politico-administratif des deux États.